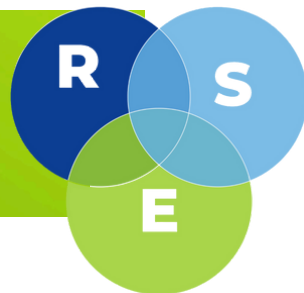




CHARTRE ENVIRONNEMENTALE



Proposer en priorité des produits éco-responsables notamment en privilégiant les produits certifiés pour leur performance écologique et environnementale.

Limiter les rejets dans l'environnement en proposant des produits efficaces, concentrés et en formant les utilisateurs pour éviter le surdosage.

Réduire l'émission de CO2 en mesurant notre impact, en optimisant les transports amont et aval, en rationalisant les flux routiers et en adaptant les flottes de véhicules.

Choisir nos fournisseurs et partenaires selon des critères environnementaux clairement établis dans nos cahiers des charges, privilégier les fabricants qui s'inscrivent dans une démarche de durabilité et qui prennent en compte l'ensemble du cycle de vie du produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie.

Adopter une politique d'emballages durables en réduisant l'utilisation de plastiques à usage unique, en favorisant les matériaux recyclés et recyclables, et en mettant en place des systèmes de consigne et de réutilisation.

Sensibiliser et former nos employés et clients aux pratiques respectueuses de l'environnement, en promouvant des gestes éco-responsables au quotidien et en partageant les bonnes pratiques de réduction de l'empreinte écologique.

Mettre en place un système de gestion des déchets efficace, visant à réduire, recycler et valoriser les déchets issus de nos activités et à encourager le recyclage chez nos clients.

Évaluer régulièrement notre impact environnemental grâce à des audits et des indicateurs de performance, et nous engager à une amélioration continue en fixant des objectifs ambitieux et en partageant nos progrès de manière transparente.



Patrick GUIDON
Co-gérant



Jean-Luc GUIDON
Co-gérant

